



Madame, Monsieur,

Au mois de juin 2018, après plusieurs jours consécutifs de pluies intenses, la commune d'Aussevielle a subi de très fortes inondations dues à la conjugaison simultanée du débordement de la rivière « Ousse des Bois », du ruisseau « le Lagoé » et des eaux de ruissellement.

L'alerte ayant été donnée par la Préfecture dans le courant de la nuit du 12 au 13 juin, ce sont les élus qui se sont chargés de prévenir « à la voix » les habitants immédiatement concernés par la brutale montée des eaux.

Cette phase de l'alerte a été délicate à conduire compte tenu de l'horaire (2 h 00 du matin), du niveau de l'eau dans les rues et pour certaines maisons en raison de l'absence de sonnette !

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la commune d'Aussevielle a été mis en service le 1<sup>er</sup> Mai 2018.

Ce document élaboré par la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques (consultable en mairie) rappelle les **risques majeurs** auxquels la commune est soumise :

**\* risques naturels :**

- inondation (crue rapide),
- sismique,
- mouvement de terrain,
- climatique ;

**\* risques technologiques :**

- transport de matières dangereuses,
- industriels (sites SEVESO).

Lors de la survenance d'un tel événement majeur, **prévenir rapidement les populations** est une priorité absolue.

Pour cela, un **dispositif d'alerte par SMS** est mis en service par la mairie d'Aussevielle.

Simple et efficace, il permet de transmettre rapidement des SMS « **d'alerte événement** » et/ou des SMS « **d'informations communales** ».

Pour bénéficier de ce service GRATUIT, il convient de s'inscrire :

- soit par téléphone au n° **05 36 36 64 01**
- soit par internet : <https://www.alerte-evenement.fr/Aussevielle-alerte/inscription>

Ce dispositif est conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).



Le Maire,

Jacques LOCATELLI